

Lévis-infos

N°37
JUN
2023

JOURNAL MUNICIPAL DE LÉVIS-SAINT-NOM

MUSIQUE

16
JUN

Fête de la Musique



Rendez-vous à 20h le vendredi 16 juin sur le parvis du Centre polyvalent pour une Fête de la Musique "maison" et conviviale.

Retrouvez Caroline Biau et ses mucisiens !

(13 JUILLET) Fête Nationale



Un repas partagé sur le parvis du Centre polyvalent, des lampions, l'Harmonie Municipale, un feu d'artifice... Lévis-Saint-Nom prépare la soirée du 13 juillet pour tous les Lévisiens.

Et cette année, nous vous invitons à un événement exceptionnel : une conférence d'histoire "Vivre à Lévy sous la Révolution" par Muriel Vigie !

Plus d'informations en page 9 et dans le bulletin d'inscription joint à ce magazine.



Entre le centre du Village et Yvette, la lisière de forêt se mêle harmonieusement à la voie de circulation...



Anne Grignon

ÉDITO

Madame, Monsieur.

Comme chaque année le budget communal a été voté en mars, en équilibre, avec pour priorité de contenir au maximum les charges de fonctionnement malgré l'inflation pour dégager le plus de marge de manoeuvre possible pour la réalisation des investissements nécessaires.

Et cette année les projets et engagements de projets sont nombreux : poursuite du programme d'enfouissement de réseaux, modernisation du parc d'éclairage public avec le remplacement des lampes au sodium par des leds, travaux de voirie, poursuite du programme d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics (école), engagement d'un programme de moyen long terme au plateau d'évolution pour être toujours plus agréable, accueillant et attractif.

La qualité de vie dans notre village passe aussi par son environnement verdoyant, la préservation de son caractère boisé et c'est en ce sens que notre PLU a été à nouveau modifié, en particulier pour limiter au maximum les divisions.

La qualité de vie repose enfin au quotidien sur la vie de village et ses nombreuses animations, festives, sportives, artistiques, de bien être. Encore merci à toutes les associations qui nous permettent chaque jour de nous réunir et de partager des moments de convivialité.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle soirée du 13 juillet.

Très bel été à toutes et tous, ●

Votre Maire

Présidente de la Communauté de communes
de la Haute vallée de Chevreuse

Anne Grignon

(8 MAI)

Commémoration de l'Armistice



Anne Grignon a déposé une gerbe au pied du monument aux Morts de Lévis-Saint-Nom le 8 mai dernier, jour de Commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale, en hommage aux soldats victimes de ce conflit, avec une pensée pour toutes les victimes des conflits passés ou présents en Europe.

(CCHVC)

Création d'un 1^{er} événement sportif



Organisée par la CCHVC la première édition de la "Faites du vélo", avec des départs depuis chaque commune jusqu'au village sportif de Chevreuse a remporté un vif succès. De nombreuses animations et initiations (vélo draisienne, trottinette...), ainsi qu'un show spectaculaire Freestyle de BMX Big Air et BMX Flat ont enchanté petits et grands avec la présence active de sa Présidente Anne Grignon.

→ MAIRIE

Résumé du dernier Conseil municipal



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la Mairie et est consultable en Mairie.

SÉANCE
DU 29 MARS 2023

lité/café, espace de sport couvert, réaménagement des espaces extérieurs (NDLR : plus d'informations sur le projet dans un prochain numéro du Lévis-Infos).

• **Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement.**

● ECLAIRAGE PUBLIC

• Afin de remplacer progressivement l'éclairage public par une solution LED plus économe, deux demandes de subvention ont été votées : Fonds Vert (fonds d'accélération de la transition écologique des territoires) et Dotation d'équipement des territoires ruraux de l'activité liée à l'urbanisme.



● DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

• **Présentation du rapport d'activité 2022 du SIRYAE**, Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau.

● COMPTES 2022

• **Caisses des Ecoles** : bien que les activités et les charges de gestion relatives à la Caisse des Ecoles aient été transférées au budget communal en 2019, cette structure ne pouvait être dissoute qu'après trois exercices sans dépenses ni recettes. Le compte de gestion de la Caisse des Ecoles a donc été approuvé une dernière fois, puis le Conseil municipal a voté la dissolution de la Caisse des Ecoles.

• **Commune** : approbation du compte de gestion 2022, approbation du compte administratif 2022, affectation du résultat excédentaire du budget



● PISTE D'ATHLETISME

• **Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour le projet d'aménagement d'une piste d'athlétisme** autour du terrain multi-sport.

● AMENAGEMENT DE LA CENTRALITE D'YVETTE

• **Projet d'aménagement de la zone du terrain d'Yvette face à l'Ecole et au Centre polyvalent** : espace convivia-

2022 de fonctionnement au budget 2023.

• **Assainissement** : approbation du compte de gestion 2022, approbation du compte administratif 2022, affectation du résultat excédentaire du budget 2022 de fonctionnement au budget 2023.

● TAUX D'IMPOSITION 2023

• **Vote des taux d'imposition pour 2023.**

NDLR : voir article dédié au budget 2023 dans ce numéro.

● BUDGET 2023

• **Budget 2023** : commune : adoption du budget primitif, assainissement : adoption du budget primitif.

NDLR : voir article dédié au budget 2023 dans ce numéro.



TRAVAUX

Ces dernières semaines...

Des réseaux renforcés

Rue de Mauregard, rue de la Fougeraies et rue des Chênes, ainsi que la partie es-sartoise de la rue des Bruyères : renforcement des câblages électriques pour sécuriser les transformateurs et éviter des coupures intempestives.

Des routes rénovées



Route d'Yvette : reprises de revêtement, reprise d'un bout de trottoir.

Bâtiments publics

A l'Ecole : bac à sable de primaire retiré et divers travaux d'entretien à la cantine et dans les classes



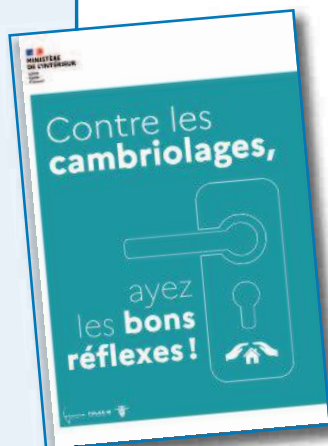
Rue du Four à Briques



La rue du Four à Briques fait l'objet d'une rénovation totale depuis quelques mois, sous la responsabilité de la commune des Essarts-le-Roi : enfouissement des réseaux et requalification totale de la rue (chaussée et trottoirs) sur un principe de voirie partagée à double sens de circulation à 20km/h avec priorité aux piétons et cyclistes, avec l'aménagement de deux quais de bus aux normes PMR, la création de stationnements réglementés et la mise en place de massifs plantés servant de chicanes.

La Mairie des Essarts-Le-Roi nous informe que les travaux devraient se prolonger jusqu'en septembre 2023.

PRÉVENTION



Comme chaque année, nous vous invitons, par précaution, à informer de votre absence la Gendarmerie de Chevreuse.

La Gendarmerie effectuera une ronde

quotidienne des logements qui lui auront été signalés.

Vous trouverez sur le site de la mairie :

<http://www.levis-saint-nom.fr/quotodien-solidarite/renseignements-pratiques>

les renseignements et liens utiles pour vous inscrire à ce service.

Vous pouvez également vous renseigner en Mairie.



Un nouveau mode d'accès aux services publics avec l'Espace France Services de Chevreuse.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à Chevreuse, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique, sur les thématiques suivantes :

déclaration de vos revenus • faire face à un litige ou à un conflit • recherche d'un emploi • préparation à l'arrivée d'un enfant • constitution d'un dossier de demande d'aide (allocation logement, RSA) • remboursement de vos soins • préparation de votre retraite • établissement de votre permis de conduire ou de votre carte grise.

L'Espace France Services dispose de postes informatiques en libre-service pour accéder aux services publics en ligne, scanner ou imprimer vos documents et est équipée d'un espace de confidentialité.

Situé 10, rue de la division Leclerc à Chevreuse, il est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, mercredi matin de 8h30 à 12h30.



BUDGET

Vote du budget primitif 2023

Etape essentielle de la vie municipale, les budgets 2023 ont été votés lors du Conseil Municipal du 29 mars dernier.

La commune de Lévis-Saint-Nom fonctionne avec trois budgets : le budget communal, le budget d'assainissement et le budget du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Les résultats de clôture des budgets 2022 sont excédentaires, comme chaque année.

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget 2023 a été élaboré selon 3 grands principes :

- baisser les taxes locales en conséquence avec un transfert de charges vers l'intercommunalité,
- dégager une capacité d'autofinancement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- ne pas recourir à l'emprunt pour conserver un endettement nul.

BAISSE DES TAXES LOCALES*

Taxe foncière sur propriétés bâties : 21,21%
(21,72% en 2022)

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 57,84%
(59,74% en 2022)

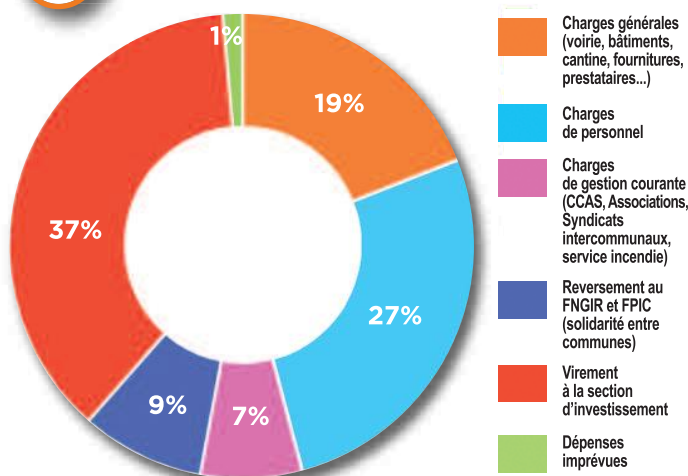
Taux de la cotisation foncière des entreprises : 16,89%
(17,76% en 2022)

(*) La reprise par l'Intercommunalité d'une contribution auparavant à la charge de la commune (le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) a eu pour conséquence la baisse des taux locaux.

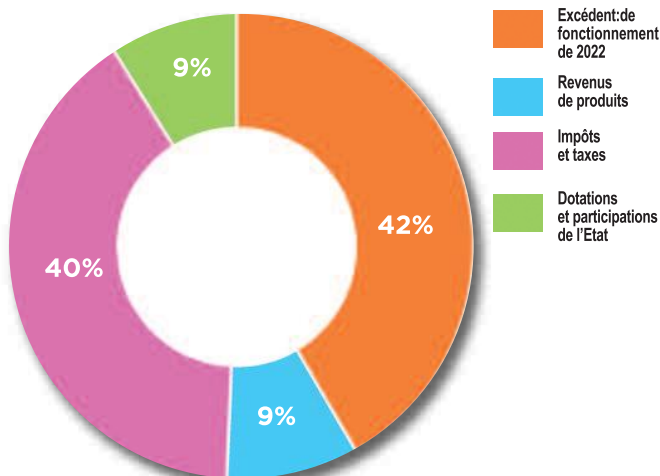
De plus, l'année 2023 sera marquée par la dernière étape de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

1

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

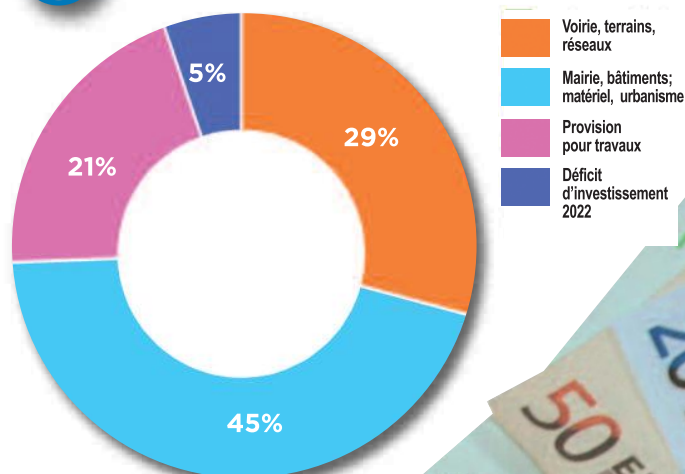


FONCTIONNEMENT - RECETTES

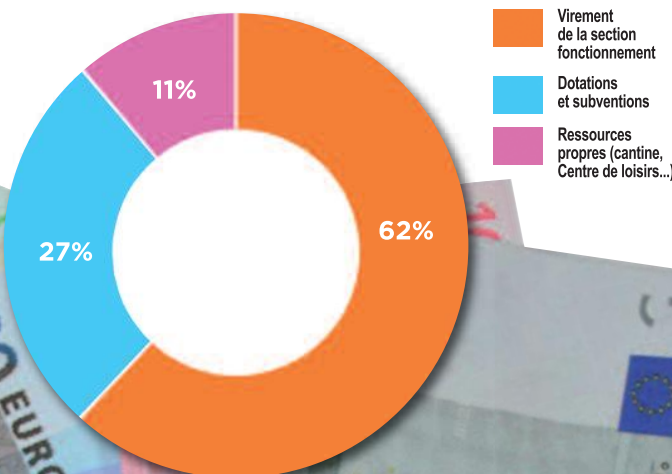


2

INVESTISSEMENT - DÉPENSES



INVESTISSEMENT - RECETTES



budget 2023

1

BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement pour toutes les dépenses du quotidien :

- l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie, du matériel,
- le fonctionnement des services municipaux : Centre de loisirs, cantine scolaire,
- la convivialité de la commune : associations, cérémonies, publications,
- la rémunération du personnel communal.

Le budget 2023 a été élaboré pour faire face aux dépenses supplémentaires attendues mais incompressibles. Les dépenses d'énergie seront toujours d'un niveau important comme en 2022 pour l'éclairage public (malgré l'équipement progressif

en LED) et pour le chauffage des bâtiments communaux (malgré les débuts prochains des travaux de rénovation énergétique de l'école).

La hausse des prix du fournisseur de la cantine, constatée dès janvier 2023, fera l'objet d'une réévaluation des tarifs seulement lors de la rentrée de septembre. Enfin, l'augmentation du point de rémunération intervenue en juillet 2022 pour les agents territoriaux impactera en 2023 toute l'année civile.

L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement reste un impératif pour entretenir une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation de projets importants pour la commune. ●



2

BUDGET COMMUNAL - INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement pour financer tous les projets permettant de développer notre commune.

Les dépenses d'investissement sont destinées à trois priorités pour les années à venir :

- le développement de circulations douces avec des sentes et des pistes cyclables,
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public,
- l'aménagement de la centralité d'Yvette.

Au programme pour 2023 :

- la seconde tranche d'enfouissement des réseaux à Girouard pour préparer des aménagements pour la sécurité des piétons et des cyclistes,
- divers travaux de voirie,

- le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public (LED),
- la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du terrain d'évolution d'Yvette (NDLR : des informations prochainement dans Lévis Infos),
- les premiers travaux de rénovation énergétique de l'école.

Les recettes du budget d'investissement sont principalement liées au Contrat Rural de la Région Ile-de-France, au Contrat Rural Yvelinois du Conseil Départemental, à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'Etat. Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est également un partenaire essentiel à l'embellissement de notre cadre de vie, tant en financements qu'en conseils. ●

la station d'épuration, mais aussi les nouvelles obligations réglementaires visant à réduire encore les apports d'eaux pluviales (mauvais branchements). Ces évolutions pourront occasionner une augmentation de la charge annuelle. ●

BUDGET DU CENTRE

COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale a pour vocation d'aider les familles rencontrant des difficultés et d'organiser des activités pour les seniors. Il intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, des aides d'urgence, des bons énergie,
- offrir des colis au moment des fêtes de fin d'année,
- accompagner les personnes fragiles lors de périodes difficiles (canicule, pandémie,...),
- gérer la livraison de repas au domicile,
- accompagner les seniors dans leur autonomie numérique par des cours d'informatique,
- organiser des temps festifs : goûters, repas, sorties.

Les recettes proviennent de la dotation de la commune, des participations individuelles et des dons. ●

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le résultat de clôture du budget d'assainissement 2022 est excédentaire comme chaque année.

Ce budget permet de gérer l'entretien préventif des réseaux, de remplacer des pompes de relevage, d'assurer le curage des canalisations gravitaires d'eaux usées, des séparateurs, des fossés et des avaloirs d'eaux pluviales.

Les recettes proviennent des abonnements de branchements des habitants, de redevances d'assainissement, de la participation des Essarts-Le-Roi pour les parties de réseau lévisien utilisées

par certaines habitations de la commune, et de l'excédent de fonctionnement de 2022.

Le contrat de maintenance et d'entretien des réseaux eaux usées sera renouvelé à l'automne 2023.

Suite à l'achèvement des travaux de rénovation de 2022, ce nouveau contrat intégrera le suivi et la télé-maintenance du réseau d'assainissement sous pression reliant les hameaux de Girouard et du Pommeret à



(CANICULE)

Faites-vous recenser en Mairie



VOUS êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ?

Faites-vous recenser dès maintenant auprès de la mairie. Ce recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

En cas de canicule, vous serez contacté(e) par la Mairie ou le CCAS pour s'assurer que vous allez bien et vous prodiguer des conseils utiles. Au-delà des périodes de canicules, ce registre est utile pour toutes les urgences.

(CRÈCHES)

Solution de garde pour les bébés

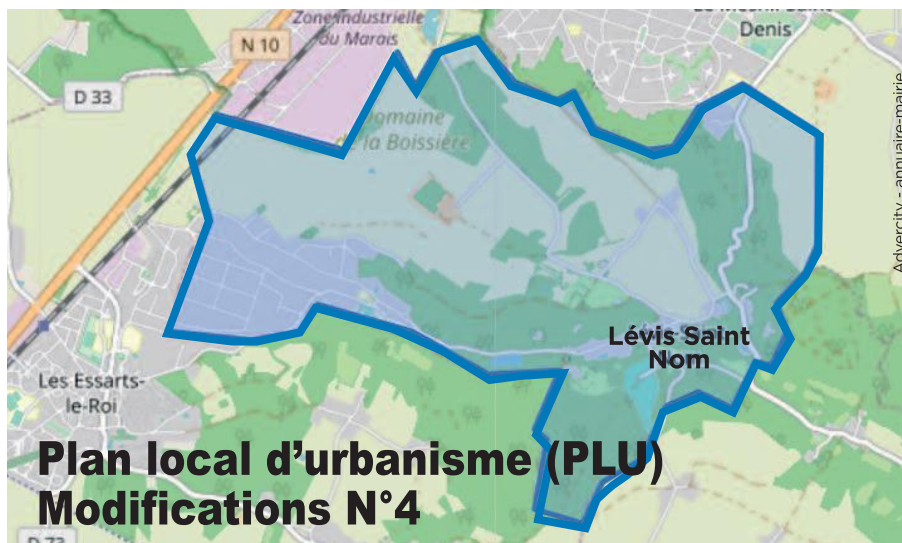


Deux micro-crèches ouvriront le 4 septembre prochain à Notre-Dame de La Roche. À l'initiative de l'entreprise Lovely BB, chacune pourra accueillir jusqu'à 12 jeunes enfants.

Plus de renseignements et préinscriptions sur le site internet : <https://www.lovelybb.fr/>

Par ailleurs, une assistante maternelle accueille les enfants à son domicile, rue des Bruyères (contacter Mme Gilles au 06 51 99 50 01).

→ URBANISME



Plan local d'urbanisme (PLU) Modifications N°4

→ Le Plan Local d'Urbanisme de Lévis-Saint-Nom a été approuvé le 16 décembre 2005. Il a été modifié le 29 juin 2007, le 12 avril 2013 et le 20 mars 2015 et le 10 décembre 2020 dans le cadre d'une modification simplifiée n°1.

Ces dernières années, la commune a engagé plusieurs réflexions visant l'actualisation du PLU au contexte actuel (précisions de lexique, nouveaux matériaux, encadrement des divisions foncières...).

Ces travaux d'ajustement, conduits par la commission urbanisme, se sont traduits par l'engagement fin 2020, d'une procédure de modification ordinaire du PLU (N°4) dont les travaux ont été retardés par la crise sanitaire.

La procédure réglementaire s'est ensuite concrétisée par une période d'enquête publique organisée du 13 au 28 mars sous le contrôle de Monsieur Laffont, Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Versailles.

Durant toute la période de l'enquête un registre a été tenu à la disposition du public à la Mairie de Lévis-Saint-Nom et deux permanences ont été ouvertes pour répondre aux interrogations du public.

Le projet de modification N°4, ajusté suite à la prise en compte de certaines remarques et prescriptions exprimées durant la procédure, a été approuvé en séance du Conseil municipal du 16 mai.

Il a pour objet principal de :

- prendre en compte les évolutions législatives afin de mieux encadrer l'évolution des constructions en zone urbaine,
- améliorer l'intégration urbaine, architecturale et paysagère des constructions et les performances environnementales,
- clarifier et préciser les dispositions du règlement écrits,
- apporter un certain nombre d'ajustements ponctuels du règlement écrit et du plan de zonage. ●

COMPOSTAGE : DU NOUVEAU



→ La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, prévoit de généraliser le tri à la source des bio déchets à compter du 31 décembre 2023.

A partir de cette date, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle différenciée, selon l'article L541-21-1 du Code de l'environnement.

Pour les foyers non équipés de composteurs, vous pouvez dès à présent les commander sur le site du Sictom : <https://www.sictom-regionrambouillet.com/formulaire-composteurs-particuliers/>.

Vous trouverez dans le prochain numéro du Lévis-Infos, un article sur les "gestes pour réussir le compostage".



LES PNEUS DU NEUF AUSSI !

Le SITREVA fait évoluer son service, vous pouvez désormais déposer vos pneus usagés à la déchetterie de Rambouillet.

Vous pourrez déposer 4 pneus de voitures ou de motos par an par foyer. Notre repreneur a défini plusieurs conditions. Les pneus devront être • propres (sans trace de terre, mousse, gravats, d'huile etc.) • secs • entiers (ils ne doivent pas être découpés ou en morceaux) • déjantés.



PETITES HISTOIRES NATURELLES...



Daniel
Gros

→ En ce début de printemps, la venue de ce couple d'oiseaux n'est pas passée inaperçue près de nos mangeoires. Sa venue a créé une petite émotion que nous voulions partager dans cet article. L'un était un peu plus clair que l'autre mais tout aussi joli car le plumage de la femelle semble comporter plus de gris et moins de couleurs vives. Ils semblaient paisibles avec les autres et tranquilles avec eux-mêmes.



A peine moins grand qu'un étourneau, ses caractéristiques physiques apparaissent exceptionnelles. Tout est massif et large chez lui. Ce n'est pas un long bec emmanché d'un long cou comme le dit La Fontaine en parlant du héron, mais cette fois-ci une grosse tête munie d'un gros bec, qui lui vaut d'être appelé par les spécialistes Gros-bec ou "Casse-noyaux".

Il a donc à sa portée tous les noyaux et graines dures qui ne peuvent pas être ouvertes par les autres granivores d'Europe. Mais comment fait-il ? Les tenant fermement calées à l'intérieur du bec, il exerce avec les muscles de son cou une puissance exceptionnelle, de plus de 45 kg pour les spécialistes, et partage en deux ces noyaux. Il n'a plus qu'à prendre l'amande qui se trouve à

Le Gros-bec dit "Casse-noyaux" est arrivé sur notre terrasse...

l'intérieur et déguster à volonté ce dont ne peuvent disposer les autres oiseaux.

Les couleurs, souvent mises en avant pour décrire la beauté d'un oiseau, ne viennent ici qu'au second plan, après la force de cet animal. **Cependant, la splendeur de son plumage associe parfaitement des parties vives et de parties pastel exceptionnelles.**

Nous avons quitté la région pendant une dizaine de jours lors des dernières vacances de Pâques. Nous nous demandions si nous allions les revoir à notre retour. Et bien oui ! Ils étaient toujours là. Dorénavant ils ne migreront plus vers d'autres cieux et resteront nos voisins au moins le restant de la saison. Le réchauffement de la planète favorise ce type d'évolution mais les oiseaux de l'Est et du Centre de l'Europe sont obligés de migrer de passer l'hiver vers des régions plus clémentes comme la France. Ces oiseaux ne sont pas non plus en régression comme beaucoup d'espèces aujourd'hui

Mais cela ne signifie pas qu'ils seront toujours faciles à observer. **En effet, il s'agit de l'un des oiseaux les plus timides et les plus discrets à observer. Ils affectionnent la forêt de grands arbres au feuillage abondant qui les camoufle particulièrement bien. Leurs chants brefs et secs ne permettent guère de les localiser non plus.**

Son alimentation principale est fournie par des fructifications d'érables, de charmes et de frênes. Ce n'est qu'à la fin de l'hiver, lorsque la plupart de celles-ci sont décrochées par les vents, qu'il change alors ses habitudes arboricoles. Il vient plus souvent ramasser ses aliments au sol, permettant ainsi une observation plus facile.

Son menu s'enrichit de fruits comme les noyaux du cerisier, du merisier, du prunier. Pendant la période de reproduction, le ré-

gime, comme chez d'autres granivores, est complété par des insectes. Ces larves et chenilles

procurent aux oisillons les protéines digestibles nécessaires à leur croissance rapide. Ensuite à partir de l'été, il se gave volontiers de baies de prunellier, au-bépine, sorbier, cornouiller, houx...

Après avoir quitté le nid, les jeunes restent encore avec leurs parents pendant un mois et se "font cocooner". Ensuite ils se regroupent entre jeunes et s'amuse avant d'aborder la prochaine et sérieuse année réservée à la reproduction.

La formation des couples présente un comportement exceptionnel. Les rares personnes qui peuvent observer ce scénario sont très impressionnées par ce cérémonial compliqué : un véritable ballet où les postures, révérences et pas de danse du mâle n'en finissent pas. La femelle convoitée aime se faire désirer : elle repousse longtemps le mâle et la période peut s'étaler sur presque deux mois. Mais comme on disait autrefois, ce sont les petits plats qui retiennent les petits maris, chez le gros-bec c'est également la nourriture qui convainc la femelle. A l'issue de sa parade nuptiale, le mâle donne de petits baisers à sa partenaire et lui offre de la nourriture placée directement dans son bec.

Profitez donc de cet oiseau dès que l'opportunité se présente car il s'agit d'une belle rencontre. Rarement aperçu hors des forêts, il lui arrive de faire une courte apparition dans un jardin, mais il s'envole souvent au moindre dérangement. Sur vos terrasses, il pourrait apprécier près de vos mangeoires le tournesol, le chanvre, les noix et céréales concassées.

Et... pour terminer sur son bec, qui lui donne une certaine autorité naturelle, prouvez-lui que vous ne le craignez pas ! ●



Fotolia

→ CÔTÉ JARDIN

A faire dans les mois à venir, l'agenda...



→ **JUIN** est le mois de récolte des fruits rouges, si vous ne consommez pas tous vos fruits après récolte et que vous n'avez pas le temps de faire des confitures, sachez que cassis, groseilles et framboises se congèlent pour une utilisation ultérieure.

Si vous n'avez pas paillé vos plantations, il est temps de le faire de préférence après une pluie ou un arrosage, sinon n'hésitez pas à biner régulièrement pour ameublir la surface du sol et ainsi détruire la croûte de bat-

tance qui bloque les échanges air eau. Cela favorise l'aération des racines, la pénétration de l'eau mais aussi les remontées par capillarité d'eau chargée en nutriments. Cela réduit l'apparition des moisissures.

JUILLET : divisez les iris, plantez les bulbes d'automne, supprimez les fleurs fanées pour favoriser une nouvelle floraison.

AÔUT : placez une tuile ou une cage sous vos courges, faites des boutures d'oranger du Mexique, de seringat, weigelia, potentille, laurier.

SEPTEMBRE : bouturez les rosiers, plantez les fraisiers, récoltez et séchez les graines des cosmos, œillets d'inde, capucines, lupins, soucis, divisez les touffes des pivoines.

Semez la mâche, les épinards. Plantez les bulbes printaniers (tulipes, crocus, jonquilles, jacinthes...). ●

Le troc des trucs...

→ En terre argileuse lorsque vous creusez un trou de plantation, bien ameublir le fond mais aussi les parois qui ont tendance à être lissées par la bêche ou le plantoir, sinon les racines ne pourront pas se développer.

L'argile lissée équivaut à une paroi pratiquement imperméable. ●

Le moustique tigre



CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.



Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade. Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Porter sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

(CCAS)

Photos du repas d'avril au Golf de Rochefort

Voici quelques photos du repas organisé par le CCAS au Golf de Rochefort-en-Yvelines.



Le prochain rendez-vous aura lieu en octobre avec un repas d'automne au restaurant. Bonnes vacances à tous !

vie culturelle et associative

Fête nationale : soirée du 13 juillet avec une touche d'histoire locale !

→ Lévis-Saint-Nom prépare la soirée de Fête nationale le 13 juillet. Cette année, Muriel Vigié, historienne et lévisienne, vous propose une conférence d'histoire, teintée, comme tous ses travaux qu'elle nous partage, d'histoire locale : "Vivre à Lévy sous la Révolution".

Voilà de quoi bien débiter une soirée républicaine !

Retrouvons-nous dès 18h30 pour la conférence, 19h30 pour le pique-nique partagé avec ce que chacun apportera (apéritif, eau, pain et café seront offerts - pas de vente de boisson).

A 22h, à l'angle des rues Yvette et Charmes, des lampions seront distribués pour le défilé en musique avec l'Harmonie Municipale. Vers 23h, le feu d'artifice sera tiré.

Inscrivez-vous pour la conférence et le pique-nique avec le bulletin d'inscription joint à votre Lévis-infos.

→ ASSOCIATIONS Quoi de neuf...

AMICALE



Crapauduc

→ Bien que la météo ait été fort changeante de mi-février à début avril 2023, l'équipe de bénévoles n'a pas relâché ses efforts pour sauver un maximum de crapaud : près de 1300 crapauds ont été ramassés.

Une séance découverte avec quelques enfants et leurs parents a eu lieu le dimanche 12 mars, cette opération sera renouvelée en 2024 probablement avec les enseignants de l'Ecole des Sources. ●

Notre-Dame de la Roche

→ Une séance de greffage s'est tenue le samedi 1^{er} avril sous la houlette de Lucien Le Garrec cependant peu de personnes présentes pour cet atelier. ●



Visites et conférences

→ Beaucoup de visites et conférences ont été organisées sur la saison 2022/2023.



Le 14 mai un Escape Game à la Maison Jean Monnet à Bazoches et le 18 juin une balade découverte aux Mesnuls.

Un nouveau programme sera élaboré pour le mois de septembre

2023 en y incluant les visites annulées tardivement par les prestataires à savoir la Seine Musicale et l'atelier du Mobilier National à la Manufacture des Gobelins. ●



N'hésitez pas à venir rejoindre notre association en vous inscrivant en septembre au Forum des Associations.

L'Amicale vous souhaite de bonnes vacances.

Contact :

Marie-Luce Dubois, Présidente
amicale.levis78@gmail.com
<http://amicale-levis.asso-web.com>

Graines & Culture



→ L'après-midi Bien-Etre, organisé par Graines et Cultures le 15 avril dernier, a permis aux plus chanceux

de profiter de soins gratuits et d'un moment de détente. Différents ateliers étaient proposés (shiatsu, réflexologie plantaire, atelier découverte du Pilates, de la méthode de Gasquet mais aussi naturopathie, sophrologie ...).

A quelques semaines des vacances, le Café Littéraire de Lévis pense à toutes ces heures à passer sur les plages cet été ! Voici quelques idées de lectures qui nous ont plu :

“Trois” Valérie Perrin - 3 enfants, amis pour la vie, ou presque... L'histoire chorale de ces 3 destins sur 4 décennies. Un beau roman d'amitié et d'amour.

“Là où chantent les écrevisses” Delia Owens - Un premier roman lyrique et touchant sur l'émancipation d'une jeune fille sauvage.

“Tout le bleu du ciel” Melissa Dacosta - Un livre émouvant où il est question de voyage, de maladie, de peur, d'amitié et d'amour.

Pour en parler, rendez-vous tous les 2^{èmes} samedis du mois, 10h30, à la Salle polyvalente.

L'activité Répare Café rencontre toujours un vrai succès tant côté visiteurs que côté réparateurs. Depuis la rentrée, nous avons été sollicités sur 89 pannes ou dysfonctionnements avec 100% de réussite dans nos analyses. Pour connaître les futures dates des Répare Café, un calendrier est disponible sur le site Graines et Cultures.

Graines&Cultures, c'est aussi l'AMAP avec des paniers livrés le mercredi, du pain et des commandes ponctuelles en fonction des possibilités qui s'offrent à nous (asperges en juin).

Pour finir, notez bien la date de l'Assemblée générale de Graines&Cultures : le 28 juin à 20h à la Salle polyvalente. ●

Contact :
<http://graines-et-culture.sitego.fr/>
grainesetcultures@gmail.com

F2L

Fêtes Familles Loisirs

→ **Le Salon des Arts, qui s'est tenu mi-mars, a été très apprécié cette année encore,** aussi bien par les visiteurs que par les exposants. **Le stage de dessin proposé en avril par notre professeur Gabrielle a regroupé une dizaine d'élèves, petits et grands, autour de techniques variées. Un grand bravo à Nadia (F2L) pour l'organisation de ces deux événements artistiques !**

Après le succès de la rencontre musicale des enfants, ce sont les élèves adultes de notre professeur de piano Marina qui ont pu partager un moment convivial autour du piano et de quelques douces, le 1^{er} avril. A reconduire à l'unanimité !

Les cours de piano ont remporté un vif succès avec plusieurs nouvelles inscriptions en cours d'année.

Déjà passé, à l'heure de la distribution de ce numéro, le concert des élèves Piano et Guitare, sur le thème des musiques de film, le dimanche 11 juin, est l'occasion de présenter le travail réalisé pendant l'année.

A noter également dans vos agendas, le Gala de danse vendredi 23 et dimanche 25 juin, un spectacle haut en couleurs !

Il sera temps ensuite de penser aux réinscriptions pour la rentrée prochaine, avec une réduction pour toute inscription anticipée. ●

Contact :
<https://f2lleviis.wixsite.com/accueil>
f2lleviis@gmail.com

LA RÉCRÉ



→ **La Chasse aux œufs du 23 avril a permis de se retrouver dans le Parc de la mairie pour chercher des trésors en chocolat.** Puis nous avons partagé un goûter autour des œuvres faites par les enfants à partir d'un œuf en polystyrène, offert à tous les élèves de Lévis-Saint-Nom. **Le 1^{er} Juillet, nous vous attendons tous, petits et grands, pour la Fête de l'école.** La matinée sera organisée autour des représentations des élèves puis l'incontournable barbecue de La Récré ouvrira les festivités du reste de la journée : kermesse, tombola, concert, soirée dansante... Anciens/actuels/futurs élèves et pa-

rents de l'Ecole des Sources, venez partager un moment festif et convivial pour clore l'année scolaire. A bientôt !



CJA - Club

des Jeunes d'Autrefois



→ **A la parution de ce journal, le Club aura organisé en avril son “Repas Printanier” avec après-midi dansant animé par le groupe Accord'Jazz et sa chanteuse !**

Les 23 - 24 mai, aura eu lieu une escapade de 2 jours à Troyes pour un groupe d'une vingtaine de personnes.

Le jeudi 15 juin, une sortie à la journée au Château de Courances (91) avec visite guidée des appartements, visite des jardins et un déjeuner au restaurant.

Pendant les mois de juillet et d'août, les membres du Bureau feront relâche, aucune activité ne sera proposée pendant cette période.

En septembre, le samedi 9, suite à la rentrée scolaire, se tiendra le Forum des associations.

Du 21 au 28 septembre 2023, découverte des Lacs du nord de l'Italie avec le voyage organisé regroupant 25 participants. ●

Contact :
Le Président Michel Guichard
06 07 26 70 52
mgd78320@gmail.com

TSY - Trail

des Sources de l'Yvette



→ La 4^e édition du TSY est lancée ! le 24 septembre nous comptons sur vous ! Nous vous attendons nombreux pour participer à cet événement.

Cette année, nous ajoutons deux épreuves :

- une épreuve intergénérationnelle sur le 10 km : course en binôme constituée d'un jeune entre 16 et 20 ans et d'un moins jeune de plus de 65 ans.
- une épreuve dédiée aux collégiens sur un parcours d'environ 3 km.

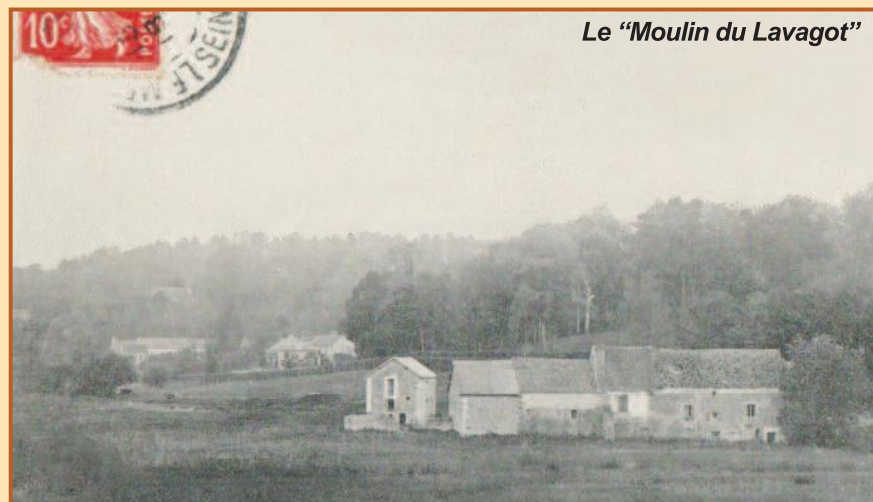


Le 16 avril dernier a eu lieu la "Randonnée des bénévoles" permettant de découvrir une partie du parcours du 20 km. Un bon moment convivial suivi d'un pique-nique.

Rendez-vous en septembre, à bientôt ! ●

patrimoine

Voyage dans le temps toute une histoire....



Le "Moulin du Lavagot"

Du côté de Maincourt

Un temps rattaché à la Paroisse de Lévis-Saint-Nom, le joli village de Maincourt est désormais rattaché à la commune de Dampierre.

Voici quelques découvertes à faire à Lévis et à Maincourt !

Le Moulin du Lavagot

En face du parking d'accès au sentier découverte du Marais de Maincourt, des buissons dissimulent une belle bâtisse : le Moulin du Lavagot. (photo ci-dessus).

L'Yvette, grossie par le rû du Pommeret, alimentait ce moulin, apparemment délicat à conduire si l'on en croit les plaintes fréquentes des riverains lors d'inondations. Le meunier, locataire, était responsable de son entretien et de la régulation du bief.

Le Moulin des Roches

Au bout du sentier, la Maison du XVII^e siècle au bord de l'Yvette et ce qu'il en subsiste. Elle fait face à un pont dominant sur la ruelle qui mène au village de Maincourt. Sur l'autre rive, un charmant lavoir, une plaque apposée indique que sa construction, en 1204, serait due à Gui de Lévis.

La petite Eglise de Maincourt

Un temps rattaché à la paroisse de Lévis-Saint-Nom, comme l'atteste



son registre paroissial de 1821, cet édifice est original et unique en France : pour accéder au lieu de culte, les fidèles doivent traverser la salle du Conseil municipal !

Les carrières de grès

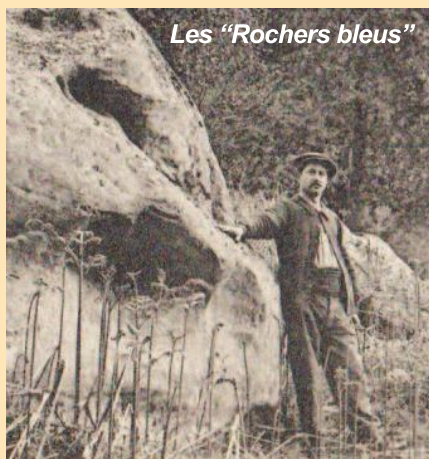
Le grès dur se situe au sommet des couches de sable de Fontainebleau, souvent sous de l'argile à meulière. Extrait dès le XII^e siècle, il est utilisé pour la construction des contreforts du clocher de l'Eglise Saint-Nom.

C'est sous Louis XV que l'on commence à paver les rues de Paris, mais c'est au siècle suivant que la demande augmente fortement avec la transformation de la capitale par Napoléon III et Haussmann.

A Lévis, l'exploitation est très développée, la vallée de l'Yvette est l'un des cinq points d'approvisionnement de la Ville de Paris. Par arrêté ministériel du 20 décembre 1878, la ville prend possession en régie d'une carrière, dite des Maréchaux, à Senlis, pour son exploitation.

L'exploitation est bien organisée. Des trous sont percés dans les blocs de grès pour y introduire des charges de poudre. L'explosion déclenchée permet la découpe en bloc d'un mètre cube. Ils sont ensuite confiés aux carriers réunis en batterie pour tailler les pavés, au baquet, à l'aide de coins, couperets, manettes et

ciseaux. Les techniques et les équipements visent le rendement : perforateurs



à air comprimé, treuils alimentés par d'impressionnantes génératrices, élévateurs et wagonnets.

Initialement les pavés étaient acheminés

vers Paris en voitures à cheval qui défonçaient chemins et routes au grand dam des habitants. Par la suite, la Ville de Paris fera installer de petites voies ferrées jusqu'à la ligne de chemin de fer. Le métier de carrier est pénible et dangereux, le plus souvent dans la boue, l'équipement personnel est sommaire. Ils se nourrissent eux-mêmes avant que des réfectoires ne soient installés. Ils ne vivent pas vieux : conditions de travail, silicose, alcoolisme... Le cimetière de Maincourt recèle des tombes constituées de bloc de grès non taillés qui font office de pierres tombales, témoins d'un passé révolu.

L'exploitation se poursuit au début du XXème siècle puis décline et prend fin en 1954. Cette activité a marqué profondément le milieu naturel. Malgré la végétation, les excavations et quelques rails rouillés sont encore visibles... ●



Retour sur le Festival Jazz à Toute Heure

→ Lévis Saint Nom a accueilli le Festival Jazz à Toute Heure le temps d'un concert dimanche 2 avril.

Les Swings Vandals nous ont offert un temps festif teinté de swing méditerranéen et américain et de jazz manouche. Plus qu'un concert, il y avait aussi de la danse Lindy Hop. Ça a swingué à Lévis !

Un grand merci aux bénévoles de Jazz à Toute Heure qui ont organisé cette soirée et qui ont concocté un festival de grande qualité. ●

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h.
Jeudi :
8h30-12h et 14h-20h.

(ÉTAT-CIVIL)

Naissances

Dorian BOUNON, le 21/02/2023
Louise DENISSE, le 03/03/2023

Décès

Vinh Xuan NGUYEN, le 22/03/2023
Christiane GUILBERT,
née HERMELINE, le 16/04/2023

(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Juin

Vendredi 16 : Fête de la musique.
Dimanche 18 : balade découverte de la Millière aux Mesnuls - L'Amicale.
Vendredi 23 : Gala de danse - F2L.
Dimanche 25 : Gala de danse - F2L.
Dimanche 25 : Fête du Club de tennis - TCL.
Mercredi 28 : Assemblée générale de Graines et Culture à 20h.

Juillet

Samedi 1er : Fête de l'école - La Récéré.
Mardi 13 : Soirée de la Fête Nationale : conférence, repas partagé et feu d'artifice.

Sept.

Samedi 9 : Forum des Associations.
Samedi 16 : Fête du Village.
Dimanche 17 : Journées Européennes du patrimoine - visite de l'église
Dimanche 24 : Trail des Sources de l'Yvette - TSY.
Du 21 au 28 : Voyage découverte des Lacs du Nord de l'Italie - CJA.



**Lévis
Saint
Nom**



Lévis-infos

JUIN 2023 - N°37

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication :
Anne Grignon
Rédaction : Delphine Hilbert,
Martial Goussard, Jérémie Hervé,
Valérie Orain, Norbert Guadagnin,
Stéphanie Catalan, Stéphane Jost,
Daniel Gros, Laure Bongert.
Conception réalisation :
A com. Anssens - Crédit photos :
Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens
Fotolia - Advercity - PNR - Pixabay
DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.